



## ACTU PPCR

### Les mesures 2016 et 2017

- ✓ Dégel du point d'indice +1,2% (+0,6% en juillet 2016 et +0,6% en février 2017)
- ✓ Première augmentation du nombre de points d'indice pour tous les échelons
- ✓ Transfert d'une partie des primes en points donc comptant pour les retraites
- ✓ Mise en place d'une nouvelle carrière plus égalitaire au 1<sup>er</sup> septembre 2017
- ✓ Ouverture du grade classe exceptionnelle en septembre 2017 avec une nouvelle augmentation du nombre de points d'indice

### Mesures à venir

- ✓ Nouvelle augmentation indiciaire en janvier 2019 pour certains échelons
- ✓ 2<sup>ème</sup> transfert prime points en janvier 2018
- ✓ (Re) création du 7<sup>ème</sup> échelon hors classe en 2020

Malgré les insuffisances du PPCR, celui-ci est une première étape de revalorisation de nos métiers et une amélioration globale de la carrière.

Mais la lutte pour la revalorisation des carrières, menée de longue date avec les autres syndicats de la FSU, doit continuer avec l'ensemble de la profession, car d'autres annonces depuis l'élection présidentielle vont venir grever notre pouvoir d'achat : annonce d'un nouveau gel du point d'indice, augmentation de la CSG, retour du jour de carence ...

**Des batailles syndicales sont encore à mener pour une véritable revalorisation de nos métiers. Nous ne pouvons les mener qu'ensemble.**

#### 👎 Nouveau gel du point d'indice

Après une période de gel de la valeur du point d'indice entre juillet 2010 et juillet 2016, qui a fait perdre aux enseignants 8% de pouvoir d'achat, une mesure de dégel de 1,2% a été obtenue dans le cadre de PPCR. Le gouvernement, en annonçant un nouveau gel du point, attaque le pouvoir d'achat des fonctionnaires.

- 👎 Le SNEP et la FSU exigent un plan de rattrapage concernant la valeur du point et la revalorisation régulière de la valeur du point d'indice en l'indexant sur l'évolution des prix.

#### 👎 Remise en cause du calendrier PPCR

Le gouvernement en menaçant d'un probable report le calendrier de mise en œuvre des mesures salariales de PPCR (calendrier que nous avons déjà qualifié de trop étalé), remet en cause les engagements pris par le précédent gouvernement.

- 👎 Le SNEP avec la FSU exige l'application immédiate des mesures PPCR, car sans même compter sur la hausse de la CSG, nos rémunérations vont diminuer du fait de l'augmentation des retenues pour retraite (+ 0,6% par an jusqu'en 2020) et du nouveau gel engagé.

#### 👎 Hausse de 1,7% de la CSG

Le gouvernement entend augmenter la CSG de 1,7% pour l'ensemble des salarié-es (public-privé) en promettant de compenser cette augmentation pour les salarié-es du privé. Par contre, rien n'est prévu pour les fonctionnaires et les retraités. Si la décision était maintenue en l'état, cela accentuerait fortement la perte du pouvoir d'achat des fonctionnaires.

Face à ces dégradations pour obtenir des avancées nouvelles qui soient à même de revaloriser nos métiers et ainsi les rendre plus attractifs, le SNEP et la FSU entendent organiser une riposte d'ampleur avec l'ensemble des fonctionnaires et des organisations syndicales au mois d'octobre au moment de la période de négociation salariale annuelle. **Nous devons mener la bataille tous ensemble pour une juste reconnaissance de nos métiers et de notre engagement au service de l'intérêt général.**